

Perception publique des services policiers de l'Île-du-Prince-Édouard : rapport sur les résultats du sondage

Ministère de la Justice et de la Sécurité publique

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Septembre 2024



Plan

1	Introduction	3
2	Points à retenir	6
3	Constats détaillés	
	3.1 Services policiers dans les collectivités	10
	3.2 Criminalité dans les collectivités	19
	3.3 Interventions policières en lien avec les problèmes de santé mentale et de dépendances	23
	3.4 Services policiers à l'Île-du-Prince-Édouard	27
	3.5 Contacts avec les services policiers et victimes d'actes criminels	33
4	Autres considérations	40
5	Profil des personnes répondantes	42

1

Introduction

Contexte et objectifs

En mars 2024, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) a fait équipe avec Leger pour mener un sondage sur la perception publique des services policiers auprès des Insulaires.

Le sondage visait plus spécifiquement à comprendre :

- le degré de satisfaction à l'égard des services policiers;
- les expériences en lien avec les services de police locaux;
- les différences d'opinions concernant les services de police locaux et les services policiers à l'Î.-P.-É. dans son ensemble;
- les inquiétudes par rapport à la criminalité;
- les types de crimes et leur signalement.



Méthode



Méthode

Le sondage a été mené en ligne par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique de l'Î.-P.-É.; 926 résidentes et résidents de l'Île, âgés de 18 ans ou plus, y ont répondu (« Insulaires » dans le rapport).



Période

Les données ont été collectées du 20 juin au 18 juillet 2024.



Pondération

Les résultats n'ont pas été pondérés, comme les données ont été recueillies au moyen d'un lien public vers le sondage. Les données font état d'une proportion plus élevée de femmes et de personnes de 55 ans et plus que celles du recensement de 2021.



Différences significatives

Les résultats comportant des écarts statistiquement significatifs dans les différents groupes démographiques sont indiqués dans le rapport.

2

Points à retenir

Services policiers dans les collectivités

La majorité des personnes répondantes (62 %) se fient à la police et considèrent ses membres comme des professionnels (61 %), ce qui indique qu'il y a un solide respect pour la police et qu'elle jouit d'une bonne crédibilité dans les différentes collectivités.

De plus faibles proportions d'Insulaires sont d'avis que la police entretient de bonnes relations avec les jeunes (29 %), les personnes d'origines diverses (26 %) et les personnes âgées (25 %). Cela peut s'expliquer par le nombre élevé de personnes ayant répondu « Je ne sais pas » à ce sujet, ce qui indique que le travail des services policiers est peu connu ou visible.

Les degrés de satisfaction quant aux services policiers varient dans les différentes collectivités, 49 % des personnes répondantes se disant satisfaites et 33 %, insatisfaites. L'application des règles de sécurité routière et la visibilité de la présence policière sont d'importantes sources de préoccupation avec des taux d'insatisfaction de 28 % et 25 %, respectivement. Les principaux facteurs de satisfaction sont l'efficacité des services et les délais d'intervention rapides.

On observe un taux plus élevé d'insatisfaction que de satisfaction concernant la conduite dangereuse et avec facultés affaiblies (45 %), le trafic de drogue (41 %) ainsi que les vols et les crimes touchant la propriété (37 %) dans les collectivités, des domaines nécessitant des stratégies ciblées pour améliorer l'efficacité des services publics et la confiance du public.

Le nombre élevé de personnes se disant neutres ou ayant répondu « Je ne sais pas » concernant les crimes motivés par la haine et la violence fondée sur le genre porte à croire que la police doit possiblement améliorer son travail de communication et accroître sa visibilité dans ces domaines.

Plus de 4 Insulaires sur 10 estiment que les services policiers de leur collectivité font du bon travail, et environ 2 sur 10 sont d'avis que le travail accompli par la police est mauvais ou médiocre.

Criminalité dans les collectivités

Près de 6 Insulaires sur 10 s'inquiètent de la criminalité dans leur collectivité.

Près de la moitié des Insulaires sont d'avis que la criminalité a augmenté dans la dernière année, les principales sources d'inquiétudes étant la conduite dangereuse et avec facultés affaiblies (79 %), le vol à domicile ou le vol automobile (73 %) et les crimes touchant la propriété; la sécurité personnelle, comme le sentiment de marcher en sécurité la nuit (38 %) et en solo (33 %), figure aussi parmi les préoccupations des personnes répondantes.

De façon générale, les femmes et les victimes d'actes criminels sont plus susceptibles d'avoir des préoccupations.

Interventions des services policiers concernant les problèmes de dépendance et de santé mentale

Le taux de satisfaction global en ce qui concerne les problèmes de consommation de substances, de dépendance et de santé mentale est plutôt faible, seulement 26 % des Insulaires se disant satisfaits, tandis que 34 % ont indiqué être insatisfaits. Il est à noter que 36 % se disent neutres à ce sujet.

La satisfaction est liée au bon travail perçu de la police (17 %) et aux délais d'intervention rapides (10 %). À l'inverse, l'insatisfaction s'explique par le travail jugé insuffisant pour faire cesser la consommation de drogues en public (26 %) ainsi que les lacunes dans l'application de la loi et le manque de responsabilisation (16 %).

Les taux de satisfaction variables et le pourcentage élevé de personnes se disant neutres indiquent qu'il faudrait peut-être améliorer la formation des policières et policiers et l'allocation des ressources, particulièrement en ce qui concerne les problèmes de consommation de substances et de santé mentale. Cela porte également à croire que la population n'est pas sensible à ces enjeux et s'en soucie peu, une situation à laquelle on pourrait s'attaquer pour atténuer concrètement les préoccupations du public.

Services policiers à l'Île-du-Prince-Édouard

La collaboration entre les services policiers de l'Î.-P.-É. dans différents domaines est très appréciée, 8 personnes répondantes sur 10 la jugeant très importante et plus de 9 sur 10 la considérant globalement importante, si l'on inclut les personnes la jugeant importante.

Plus de 8 Insulaires sur 10 s'inquiètent de la criminalité à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui constitue une proportion plus élevée comparativement aux personnes qui s'inquiètent de la criminalité dans leur collectivité (63 %). Ces préoccupations sont particulièrement présentes chez les femmes (87 %) et les personnes âgées de 55 ans et plus.

Plus de 7 Insulaires sur 10 (72 %) estiment que la criminalité à l'Île-du-Prince-Édouard s'est accrue dans la dernière année, un pourcentage plus élevé que celui concernant l'évolution de la criminalité dans les collectivités (49 %). Cette perception est plus prononcée chez les personnes âgées de 18 à 34 ans (82 %) et les femmes (78 %).

Dans les 12 derniers mois, 45 % des personnes répondantes avaient été en contact avec les services policiers de l'Î.-P.-É : 45 % avec la GRC, 41 % avec le Service de police de Charlottetown, 10 % avec le Service de police de Summerside et 3 % avec le Service de police de Kensington. Il est à noter que la moitié des personnes répondantes n'avaient pas été en contact avec les services policiers pendant cette période.

Environ 4 Insulaires sur 10 sont d'avis que les services policiers de l'Î.-P.-É font du bon travail.

Contacts avec la police et victimes d'actes criminels

Plus de la moitié (56 %) des personnes répondantes ayant été en contact avec la police dans les 12 derniers mois sont satisfaits des services reçus.

Cette satisfaction s'explique principalement par les délais d'intervention rapides et l'efficacité des services (26 % des personnes répondantes); la servabilité et la résolution des problèmes occupaient aussi une place importante pour 23 % des personnes répondantes. L'insatisfaction découle quant à elle des délais d'intervention trop longs (17 %), de la nécessité d'améliorer l'application des règles de sécurité routière (15 %), de l'incapacité à résoudre les problèmes (15 %) et du manque de communications ou de suivis (15 %).

Dans les 12 derniers mois, une personne répondante sur 10 avait été victime d'un acte criminel et parmi celles-ci, plus des trois quarts avaient fait un signalement; les autres ne l'ont pas fait surtout parce qu'elles croyaient que la police ne pourrait résoudre le problème.

Principales conclusions et considérations

Engagement communautaire : Seulement 34 % des Insulaires sont d'avis que la police fait du bon travail pour développer et cultiver des relations avec la population. Le travail d'engagement devrait viser à gagner la confiance des jeunes (taux de satisfaction de 29 %), des personnes d'origines diverses (taux de satisfaction de 26 %) et des personnes âgées (taux de satisfaction de 25 %). Fait important, si peu de gens sont d'accord pour affirmer que la police effectue du bon travail, cela ne signifie pas nécessairement que beaucoup affirment le contraire. Ce résultat est largement attribuable au nombre de personnes ayant répondu « Je ne sais pas » concernant ces enjeux, ce qui indique que le travail de la police est peu connu ou visible. Ce manque de sensibilisation ressort pour de nombreux enjeux et met en lumière la nécessité absolue d'améliorer l'engagement communautaire et la communication. En augmentant sa visibilité et en renforçant la transparence, la police peut faire croître la confiance et améliorer la perception qu'a le public de son travail.

Coopération entre les services policiers : La coopération entre les services policiers de l'Î.-P.-É. est grandement appréciée, 95 % des Insulaires étant d'avis qu'il est important pour les différents services de se coordonner et de mettre en commun leurs ressources pour combattre le crime. De plus, 94 % des Insulaires considèrent qu'il est important d'améliorer la communication entre les services policiers. La cohérence dans les services policiers locaux et le développement d'une formation de pointe sont considérés comme essentiels par 93 % et 92 % des Insulaires, respectivement, afin d'optimiser l'efficacité des services policiers partout à l'île.

Visibilité et réactivité : 25 % des Insulaires ne sont pas satisfaits de la visibilité des forces policières et 28 % sont insatisfaits de l'application des règles de sécurité routière. L'amélioration de la visibilité policière et des délais d'intervention devrait être une priorité stratégique. De plus, l'élaboration d'une stratégie de communication exhaustive pourrait être très utile à cet égard. Elle pourrait par exemple prévoir la communication périodique des nouvelles initiatives, présenter les réussites et fournir des comparatifs positifs sur le travail des services policiers de l'Î.-P.-É. par rapport à ceux d'autres régions (ex. : délais d'intervention). En mettant en lumière ses réussites et en tenant la population informée, la police peut raffermir la confiance du public et montrer son engagement soutenu à l'égard de la sécurité publique.

Formation spécialisée : 34 % des personnes répondantes ne sont pas satisfaites de la façon dont la police traite les problèmes de dépendance et de santé mentale, s'inquiétant surtout du manque d'efforts pour faire cesser la consommation de drogues et la consommation de drogues en public (26 %) ainsi que de l'impunité et de l'absence de responsabilisation de la police (16 %). Il est essentiel de consentir des investissements importants dans la formation des policières et policiers pour répondre à ces préoccupations.

3

Constats détaillés

3.1 Services policiers dans les collectivités

3.2 Criminalité dans les collectivités

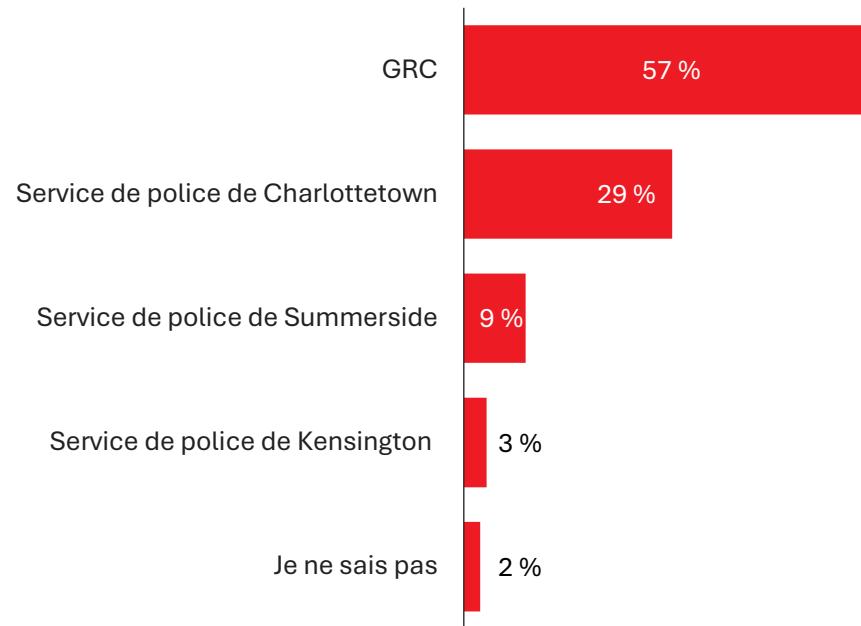
3.3 Interventions policières en lien avec les problèmes de santé mentale et de dépendance

3.4 Services policiers à l'Île-du-Prince-Édouard

3.5 Contacts avec les services policiers et victimes d'actes criminels

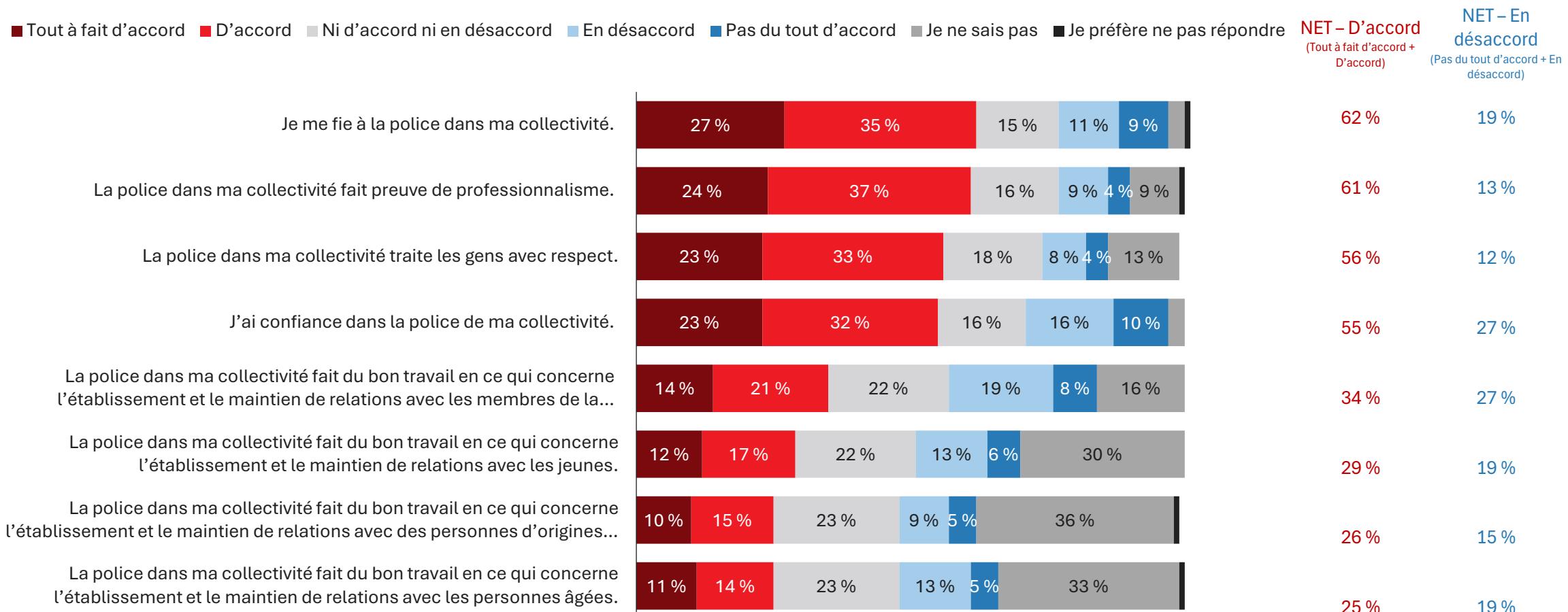
Services policiers des collectivités

Près de 6 personnes répondantes sur 10 ont désigné la GRC comme le service de police s'occupant de leur collectivité, ce qui témoigne de son rôle important dans les services de police communautaires. Vient ensuite le Service de police de Charlottetown, responsable des services policiers pour 3 Insulaires sur 10.



Perception des services policiers locaux

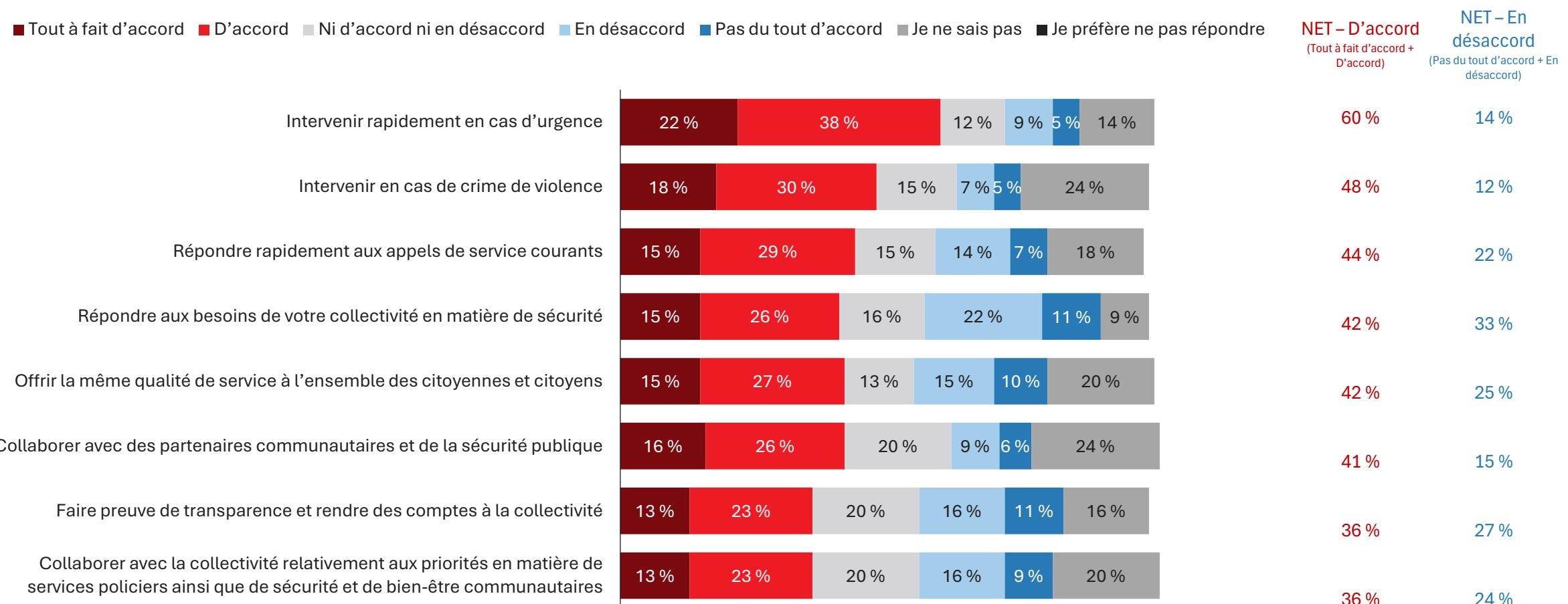
La majorité des personnes répondantes se fient au service de police de leur collectivité (62 %), estiment qu'il fait preuve de professionnalisme (61 %) et qu'il traite les gens avec respect (56 %) et lui font confiance (55 %), ce qui témoigne d'une perception généralement positive des services policiers locaux. À l'inverse, moins de personnes répondantes sont d'avis que la police fait du bon travail en ce qui concerne l'établissement et le maintien de relations avec les membres de la collectivité (34 %), les jeunes (29 %), les personnes d'origines diverses (26 %) et les personnes âgées (25 %). On compte également beaucoup de « Je ne sais pas » à ce sujet, ce qui indique que le travail de la police est méconnu ou peu visible.



Q3. Lorsque vous pensez aux services policiers dans votre collectivité, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec chacune des affirmations suivantes? n = 926. Réponses ayant obtenu moins de 5 % non indiquées.

Efficacité des services policiers locaux

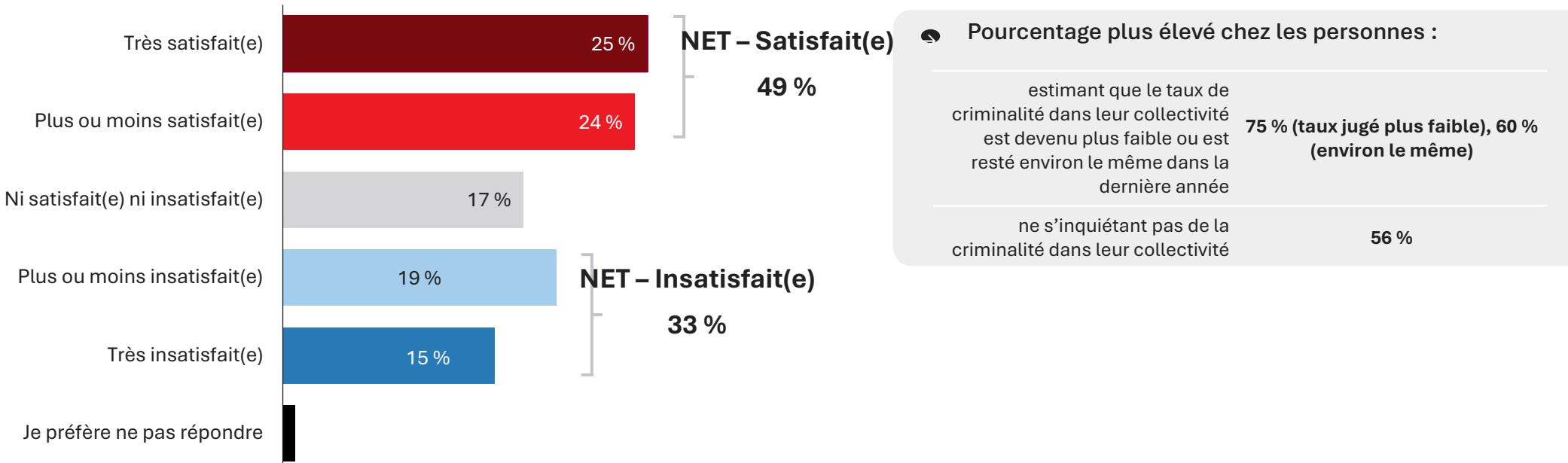
Six personnes répondantes sur 10 sont d'accord pour dire que la police est efficace pour intervenir rapidement en cas d'urgence, ce qui témoigne d'un grand degré de confiance à cet égard. Cependant, moins de la moitié d'entre elles (48 %) estiment que la police fait preuve d'efficacité pour intervenir en cas de crime de violence et encore moins (44 %) sont d'avis qu'elle répond rapidement aux appels de service courants. Il est à noter que le faible nombre de personnes en accord avec ces affirmations ne signifie pas que beaucoup sont en désaccord; les gens sont plutôt indifférents ou ont simplement répondu « Je ne sais pas », ce qui indique, une fois de plus, que la population ne connaît pas bien le travail de la police. L'affirmation avec laquelle les gens étaient le plus en désaccord (33 %) concerne l'efficacité de la police pour répondre aux besoins de la collectivité en matière de sécurité.



Q4. En général, dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que la police dans votre collectivité est efficace sur les plans suivants? n = 926. Réponses ayant obtenu moins de 5 % non indiquées.

Satisfaction à l'égard des services policiers fournis dans les collectivités

Près de la moitié des Insulaires (49 %) sont satisfaits des services policiers dans leur collectivité, et un tiers (33 %) en sont insatisfaits, ce qui témoigne de perceptions mitigées.



Motifs de satisfaction à l'égard des services policiers

Au nombre des principaux motifs de satisfaction figurent l'efficacité du service (12 %), les délais d'intervention rapides (11 %), la visibilité de la présence policière (11 %) et le professionnalisme de la police (10 %). Cependant, certaines inquiétudes ont été exprimées concernant notamment l'application lacunaire des règles de sécurité routière (18 %) et le nombre insuffisant de patrouilles (17 %).

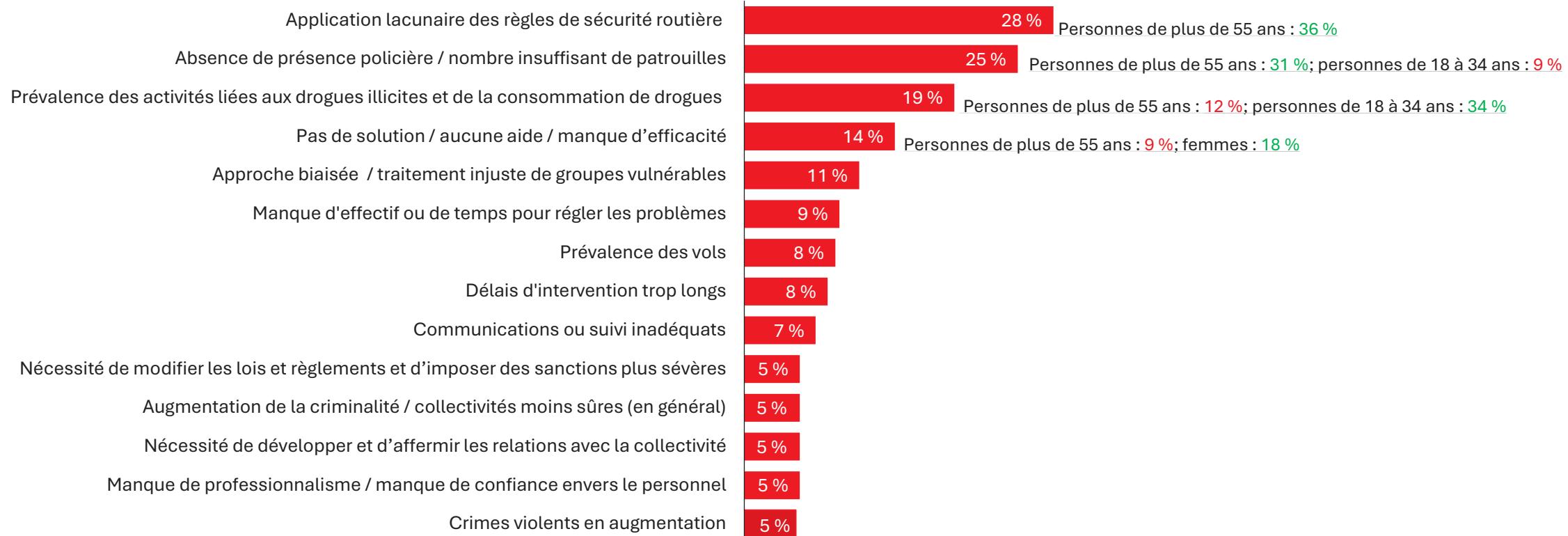


Statistiquement plus élevé/faible que le reste de l'échantillon. Autres réponses ayant obtenu moins de 5 % non indiquées.

Q5b. Pouvez-vous expliquer pourquoi vous vous sentez ainsi? Base : personnes satisfaites des services policiers dans leur collectivité. n = 324. Question ouverte et réponses codées.

Motifs d'insatisfaction à l'égard des services policiers

Les principaux motifs d'insatisfaction sont l'application lacunaire des règles de sécurité routière (28 %), la présence policière insuffisante (25 %), ce qui témoigne de la nécessité d'adopter une approche plus proactive et d'accroître la visibilité. Suivent la prévalence des activités liées aux drogues illicites (19 %) et la résolution peu satisfaisante des problèmes (14 %).

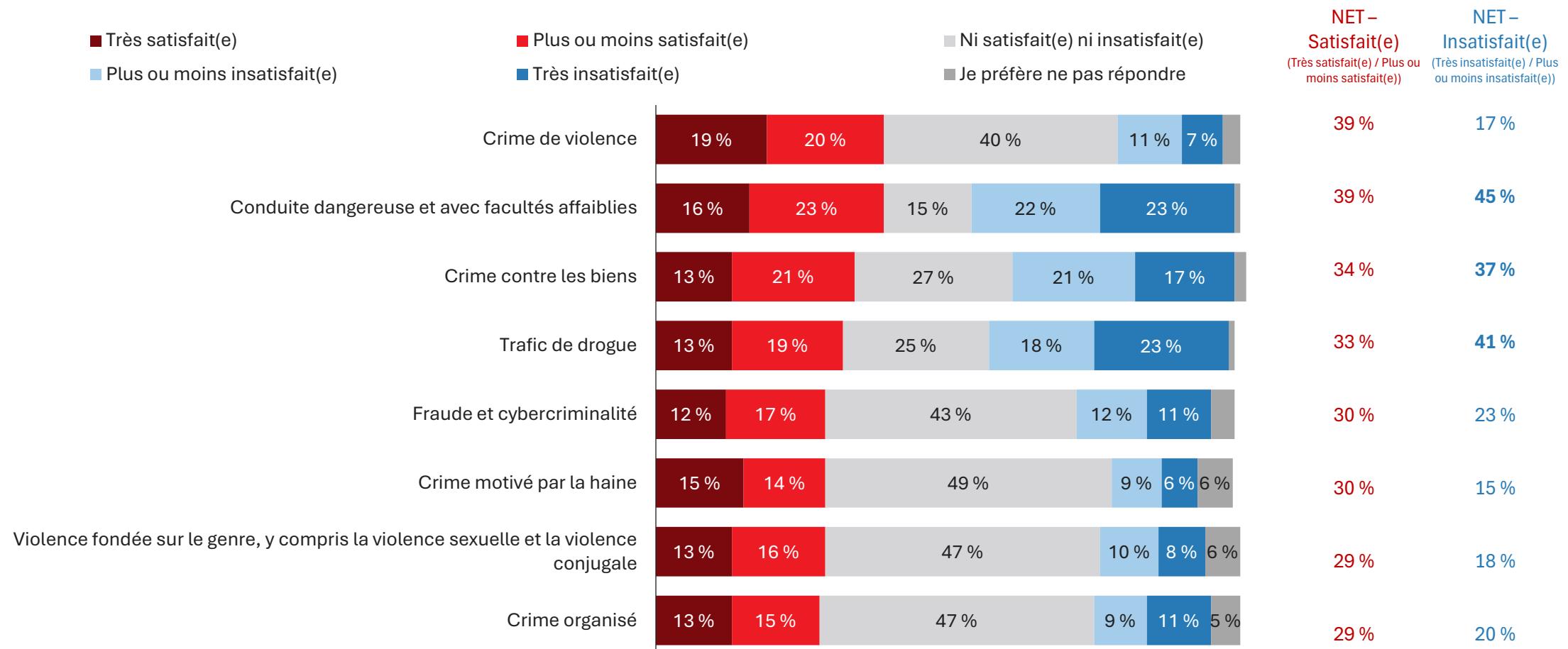


Statistiquement plus élevé/faible que le reste de l'échantillon. Autres réponses ayant obtenu moins de 5 % non indiquées.

Q5a. Pouvez-vous expliquer pourquoi vous vous sentez ainsi? Base : personnes insatisfaites des services policiers dans leur collectivité. n = 276. Question ouverte et réponses codées.

Satisfaction à l'égard des services policiers dans les collectivités

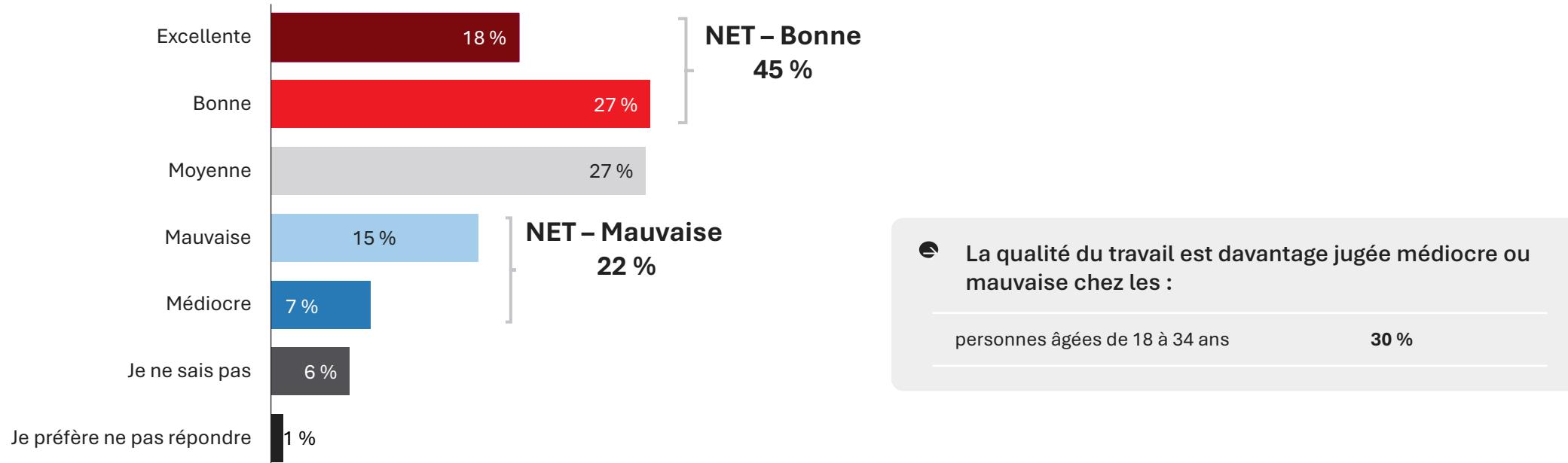
Près de 4 personnes répondantes sur 10 sont satisfaites de l'efficacité des services policiers en ce qui concerne les crimes de violence et la conduite dangereuse et avec facultés affaiblies, mais le degré d'insatisfaction (45 %) est plus élevé pour ce dernier point. Concernant les vols et les crimes contre les biens, 34 % sont satisfaites, mais davantage sont insatisfaites (37 %), ce qui est semblable au taux d'insatisfaction pour le trafic de drogue, plus de 4 personnes sur 10 étant insatisfaites. Beaucoup d'Insulaires se disent neutres quant au travail de la police dans plusieurs domaines, comme les crimes motivés par la haine (49 %) et la violence fondée sur le genre (47 %).



Q9. Quel est votre degré de satisfaction à l'égard du niveau de service offert par la police dans votre collectivité par rapport aux enjeux policiers suivants? n = 926. Réponses ayant obtenu moins de 5 % non indiquées.

Perception publique du travail de la police dans les collectivités

Plus de 4 Insulaires sur 10 estiment que les services policiers de leur collectivité font du bon travail de façon générale, près de 2 personnes sur 10 jugeant la qualité de leur travail excellente, et plus d'un quart, bonne. Inversement, environ 2 personnes sur 10 sont d'avis que la qualité du travail de la police est mauvaise ou médiocre.



3

Constats détaillés

3.1 Services policiers dans les collectivités

3.2 Criminalité dans les collectivités

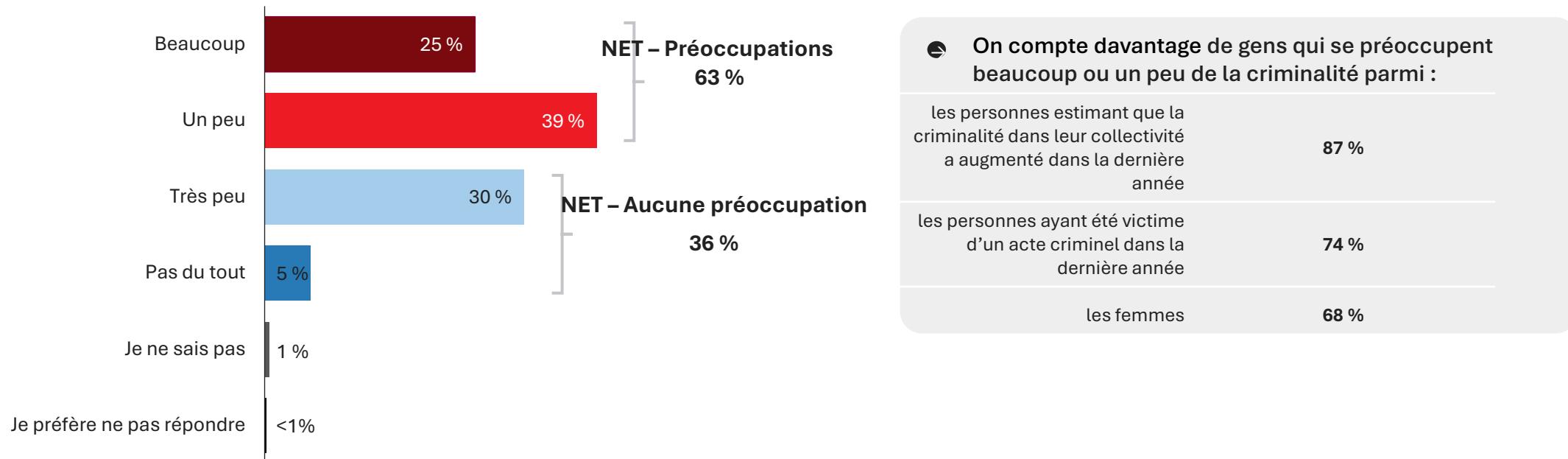
3.3 Interventions policières en lien avec
les problèmes de santé mentale et de
dépendance

3.4 Services policiers à l'Île-du-Prince-
Édouard

3.5 Contacts avec les services policiers et
victimes d'actes criminels

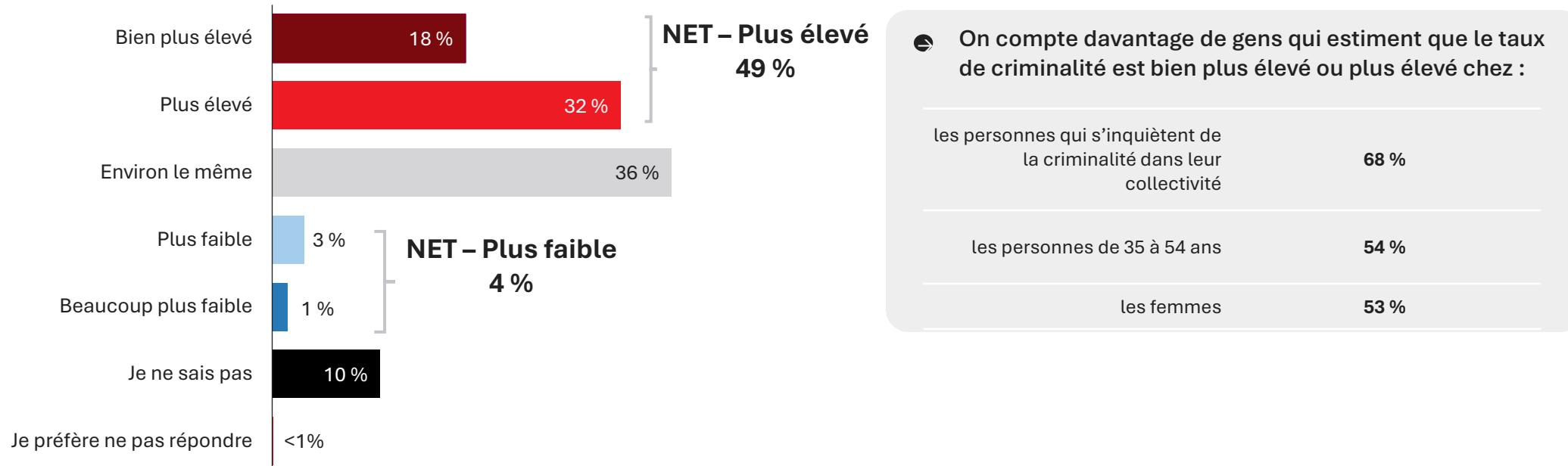
Préoccupations relatives à la criminalité dans les collectivités

Près de 6 Insulaires sur 10 s'inquiètent de la criminalité dans leur collectivité : un quart (25 %) s'en préoccupe beaucoup et près de 4 personnes sur 10 (39 %), un peu. Il est à noter que ces inquiétudes sont plus présentes chez les personnes ayant récemment été victimes d'un acte criminel (74 %), celles qui estiment que le taux de criminalité a augmenté dans la dernière année (73 %) et les femmes (68 %).



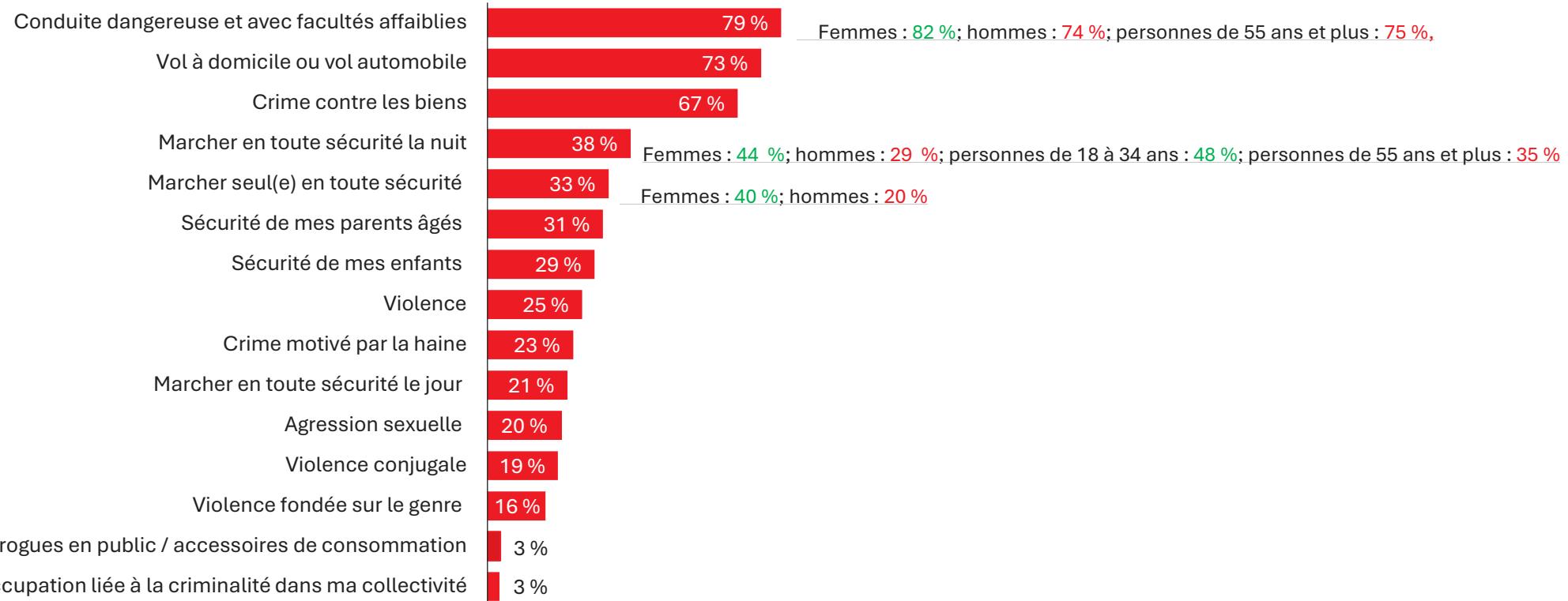
Évolution du taux de criminalité dans la dernière année

Près de la moitié des Insulaires (49 %) sont d'avis que le taux de criminalité dans leur collectivité a augmenté, 18 % estimant qu'il est bien plus élevé et 32 %, plus élevé. Cette perception est plus prononcée chez les personnes qui s'inquiètent de la criminalité dans leur collectivité (68 %), les personnes âgées de 35 à 54 ans (54 %) et les femmes (53 %).



Principales préoccupations liées à la criminalité dans les collectivités

La conduite dangereuse et avec facultés affaiblies constitue la principale préoccupation pour 8 Insulaires sur 10 (79 %). Suivent de près les préoccupations relatives au vol à domicile ou vol automobile (73 %) et les crimes contre les biens (67 %). Parmi les autres préoccupations notables figurent le fait de marcher en sécurité la nuit (33 %), la sécurité des parents âgés (31 %) et la sécurité des enfants (29 %). De façon générale, les femmes et les personnes ayant été victimes d'un acte criminel sont plus susceptibles d'exprimer des préoccupations.



Statistiquement plus élevé/faible que le reste de l'échantillon. Autres réponses ayant obtenu moins de 3 % non indiquées.
Q8. Quelles sont vos principales préoccupations en ce qui concerne la criminalité dans votre collectivité? n = 926.

3

Constats détaillés

3.1 Services policiers dans les collectivités

3.2 Criminalité dans les collectivités

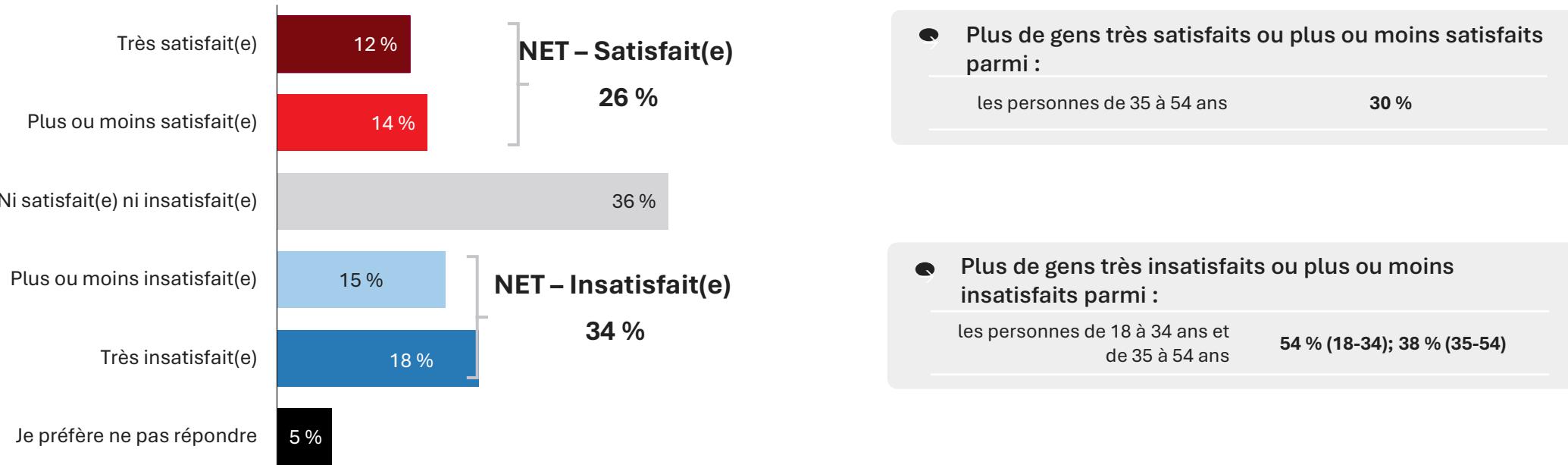
3.3 Interventions policières en lien avec
les problèmes de santé mentale et de
dépendance

3.4 Services policiers à l'Île-du-Prince-
Édouard

3.5 Contacts avec les services policiers et
victimes d'actes criminels

Satisfaction à l'égard des interventions policières en lien avec les problèmes de santé mentale et de dépendance

De façon générale, la satisfaction à l'égard des interventions des services policiers pour des **appels concernant des problèmes de consommation de substances, de dépendance et de santé mentale** est plutôt faible, seulement 26 % des Insulaires en étant satisfaits. À l'inverse, l'insatisfaction à cet égard est plus élevée, s'établissant à 34 %. Une partie importante des personnes répondantes – 36 % – est neutre.



Motifs de satisfaction concernant les interventions policières en réponse aux appels

Les principaux motifs de satisfaction concernant les interventions policières pour des appels concernant des problèmes de consommation de substances, de dépendance et de santé mentale sont l'impression selon laquelle la police fait du bon travail (17 %) et les délais d'intervention rapides (10 %). De plus, les personnes répondantes qui se disent satisfaites sont aussi satisfaites de la façon dont la police gère les problèmes de consommation et de dépendance (7 %) ainsi que les crises de santé mentale (5 %). Cependant, certains commentaires négatifs ont été formulés, notamment le manque d'effectifs ou de temps pour régler les problèmes (10 %) et le manque d'information ou d'expérience au sujet des problèmes susmentionnés (6 %).



Statistiquement plus élevé/faible que le reste de l'échantillon. Autres réponses ayant obtenu moins de 4 % non indiquées.

Q10b. Pouvez-vous expliquer pourquoi vous vous sentez ainsi? Base : personnes satisfaites des interventions policières pour des appels concernant des problèmes de consommation de substances, de dépendance et de santé mentale.
n = 136. Question ouverte et réponses codées.

Motifs d'insatisfaction concernant les interventions policières en réponse aux appels

Les principaux motifs d'insatisfaction concernant les interventions policières pour des appels concernant des problèmes de consommation de substances, de dépendance et de santé mentale sont le manque d'efforts pour faire cesser la consommation de drogues et la consommation en public (26 %), le manque d'interventions policières et de responsabilisation (16 %). De plus, 14 % des personnes répondantes insatisfaites, surtout chez les 18-34 ans, sont d'avis que la police n'a pas l'expérience ni la formation nécessaires pour traiter de ces enjeux.



Statistiquement plus élevé/faible que le reste de l'échantillon. Autres réponses ayant obtenu moins de 5 % non indiquées.

Q10a. Pouvez-vous expliquer pourquoi vous vous sentez ainsi? Base : personnes insatisfaites des interventions policières pour des appels concernant des problèmes de consommation de substances, de dépendance et de santé mentale. n = 229. Question ouverte et réponses codées.

3

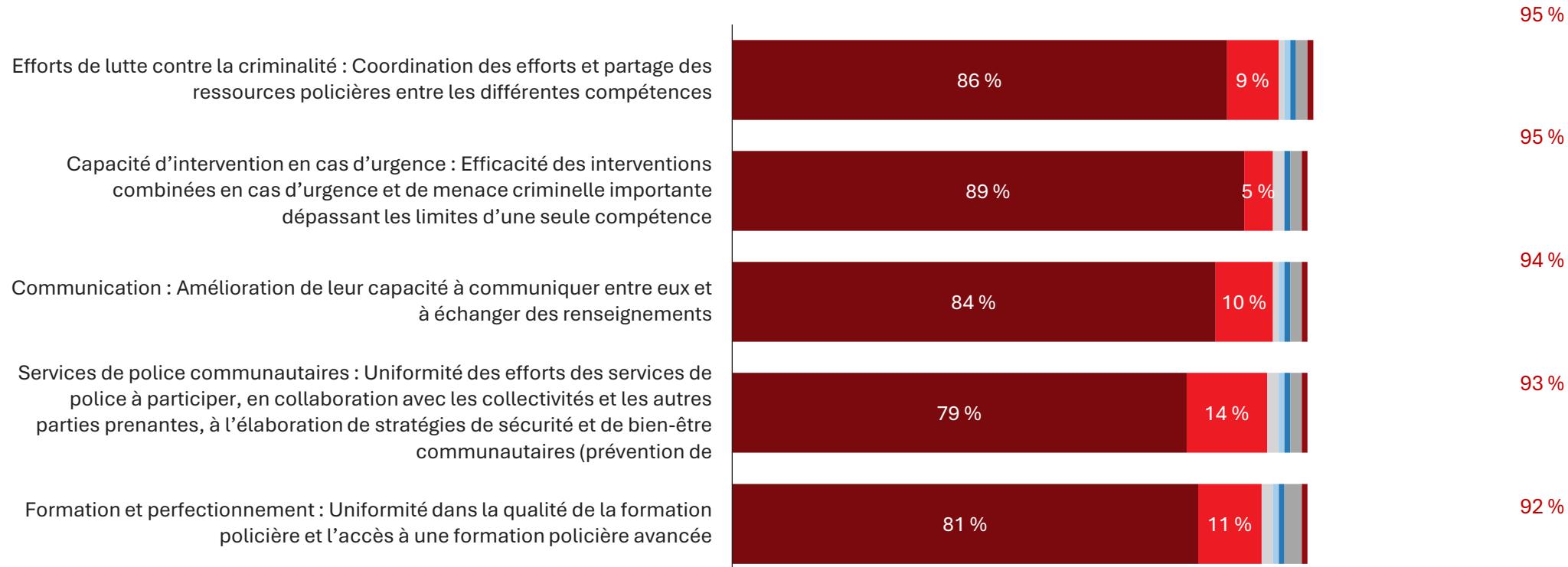
Constats détaillés

- 3.1 Services policiers dans les collectivités
- 3.2 Criminalité dans les collectivités
- 3.3 Interventions policières en lien avec les problèmes de santé mentale et de dépendance
- 3.4 Services policiers à l'Île-du-Prince-Édouard**
- 3.5 Contacts avec les services policiers et victimes d'actes criminels

Importance de la collaboration entre les services de police de l'Î.-P.-É.

La collaboration entre les services policiers de l'Î.-P.-É. dans différents domaines est très appréciée, 8 personnes répondantes sur 10 la jugeant très importante et plus de 9 sur 10 la considérant globalement importante, si l'on inclut les personnes la jugeant importante.

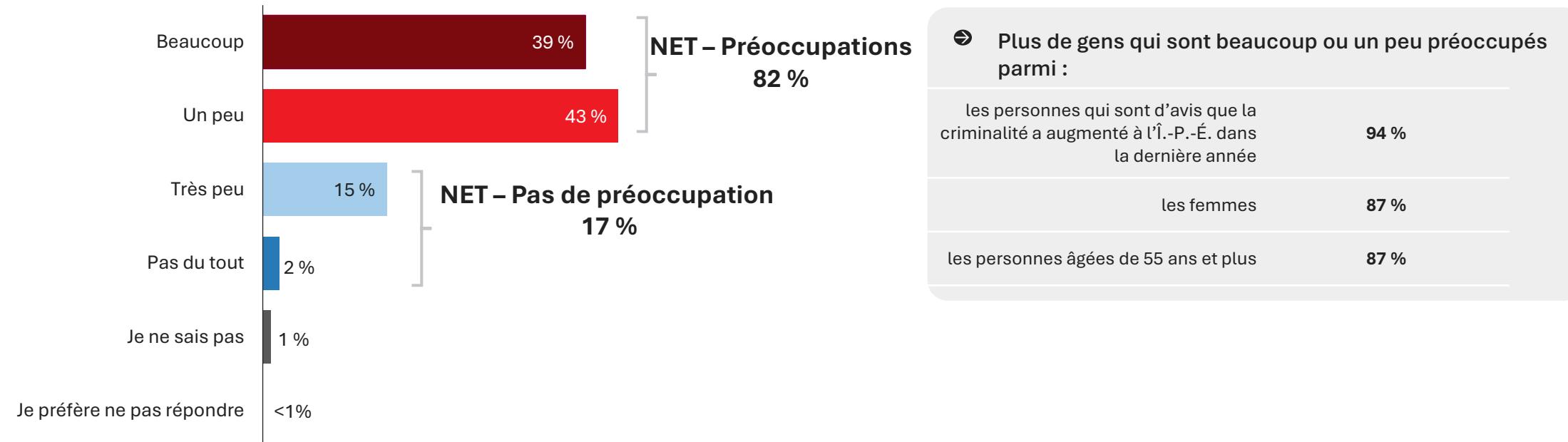
■ Très important ■ Important ■ Ni important ni sans importance ■ Peu important ■ Pas du tout important ■ Je ne sais pas ■ Je préfère ne pas répondre **NET – Importante**
(Très importante + importante)



Q12. Compte tenu des problèmes de sécurité publique touchant les collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard, à quel point est-il important, selon vous, que les services de police de l'Île coopèrent et travaillent ensemble sur les points suivants? n = 926. Réponses ayant obtenu moins de 5 % non indiquées.

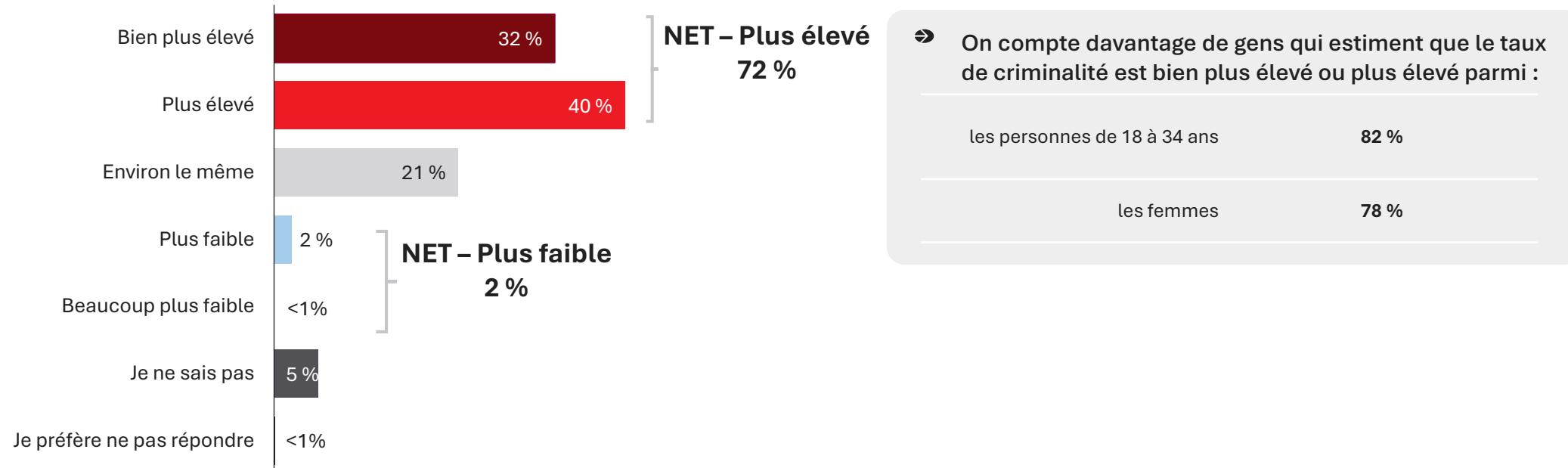
Préoccupations concernant la criminalité à l'Île-du-Prince-Édouard

Plus de 8 Insulaires sur 10 s'inquiètent globalement de la criminalité à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui constitue une proportion plus élevée comparativement aux personnes qui s'inquiètent de la criminalité dans leur collectivité (63 %). Il est à noter que ces préoccupations sont plus présentes chez les personnes qui sont d'avis que la criminalité a augmenté dans la dernière année (94 %), les femmes (87 %) et les personnes âgées de 55 ans et plus.



Évolution du taux de criminalité à l'Île-du-Prince-Édouard dans la dernière année

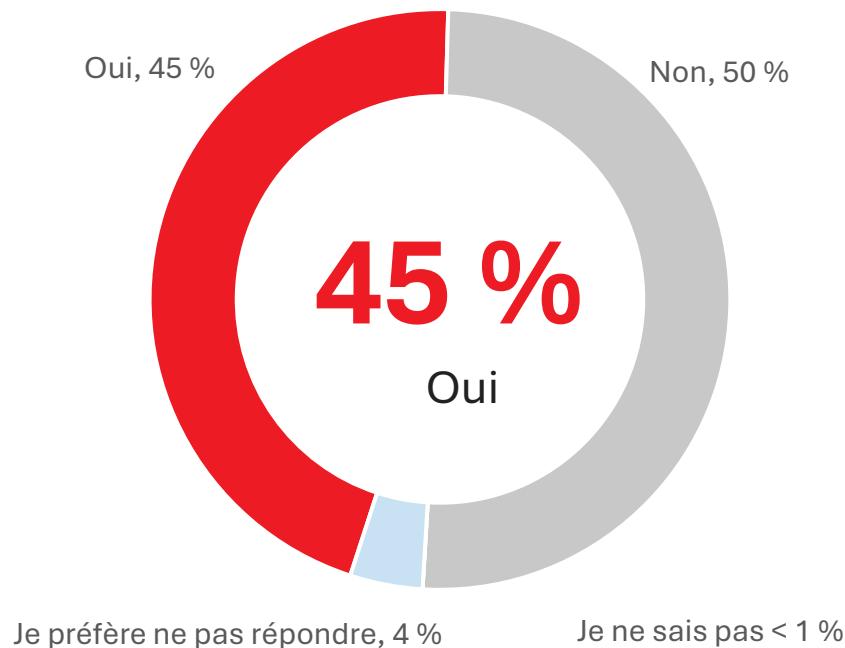
Plus de 7 Insulaires sur 10 (72 %) estiment que la criminalité à l'Île-du-Prince-Édouard s'est accrue dans la dernière année, un pourcentage plus élevé que celui concernant l'évolution de la criminalité dans les collectivités (49 %). Cette perception est plus prononcée chez les personnes âgées de 18 à 34 ans (82 %) et les femmes (78 %).



Contacts avec la police dans les 12 derniers mois

Dans les 12 derniers mois, 45 % des personnes répondantes avaient été en contact avec les services policiers de l'Î.-P.-É : 45 % avec la GRC, 41 % avec le Service de police de Charlottetown, 10 % avec le Service de police de Summerside et 3 % avec le Service de police de Kensington. Il est à noter que la moitié des personnes répondantes n'avaient pas été en contact avec les services policiers pendant cette période.

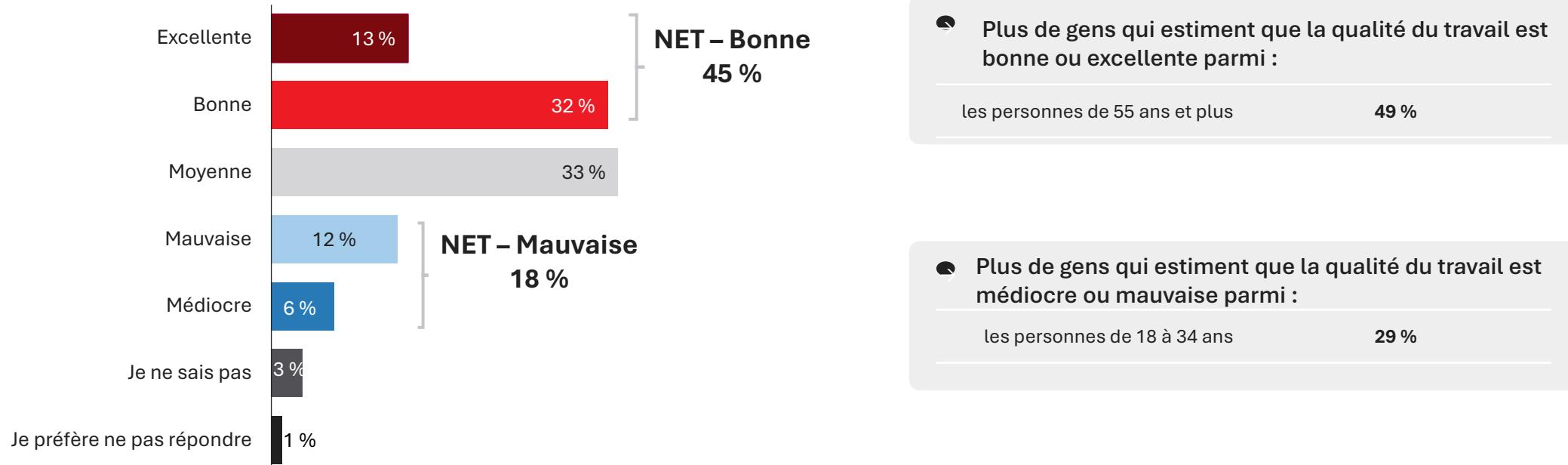
Contacts avec la police dans les 12 derniers mois



Services de police	n = 421
GRC	45 %
Service de police de Charlottetown	41 %
Service de police de Summerside	10 %
Service de police de Kensington	3 %
Je ne sais pas	1 %

Perception publique du travail des services policiers de l'Î.-P.-É.

Plus de 4 Insulaires sur 10 sont d'avis que la qualité du travail des services policiers de l'Î.-P.-É est excellente (un peu plus d'une personne sur 10) ou bonne (3 personnes sur 10). En revanche, environ 2 personnes sur 10 estiment qu'elle est mauvaise ou médiocre.



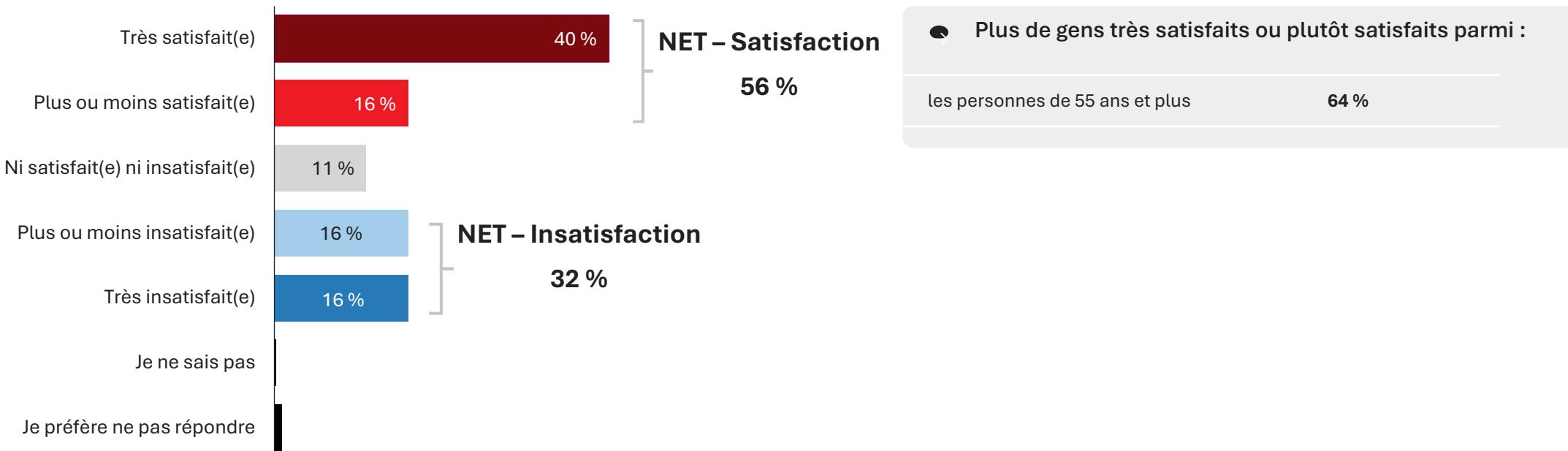
3

Constats détaillés

- 3.1 Services policiers dans les collectivités
- 3.2 Criminalité dans les collectivités
- 3.3 Interventions policières en lien avec les problèmes de santé mentale et de dépendance
- 3.4 Services policiers à l'Île-du-Prince-Édouard
- 3.5 Contacts avec les services policiers et victimes d'actes criminels

Satisfaction quant aux contacts avec la police

Parmi les personnes répondantes ayant été en contact avec la police dans les 12 derniers mois, plus de la moitié (56 %) étaient plutôt satisfaites ou très satisfaites des services reçus.



Motifs de satisfaction quant aux contacts avec la police

Les délais d'intervention rapides et l'efficacité des services sont les principaux motifs de satisfaction cités par les personnes satisfaites de leurs échanges avec la police (26 %). L'aide apportée et la résolution du problème figurent aussi parmi les principaux motifs pour 23 % des personnes répondantes.



Statistiquement plus élevé/faible que le reste de l'échantillon. Autres réponses ayant obtenu moins de 3 % non indiquées.

Q16a. Pouvez-vous expliquer pourquoi vous avez choisi cette réponse? Base : personnes ayant été en contact avec la police dans les 12 derniers mois et satisfaites des services. n = 160. Question ouverte et réponses codées.

Motifs d'insatisfaction quant aux contacts avec la police

Les principaux motifs d'insatisfaction quant aux communications avec la police sont les suivants : délais d'intervention trop longs (17 %), nécessité d'interventions plus musclées pour les infractions routières (15 %), impossibilité pour la police de résoudre le problème (15 %), absence de communication ou de suivi (15 %), et manque d'efforts pour faire cesser le trafic et la consommation de drogues (13 %).

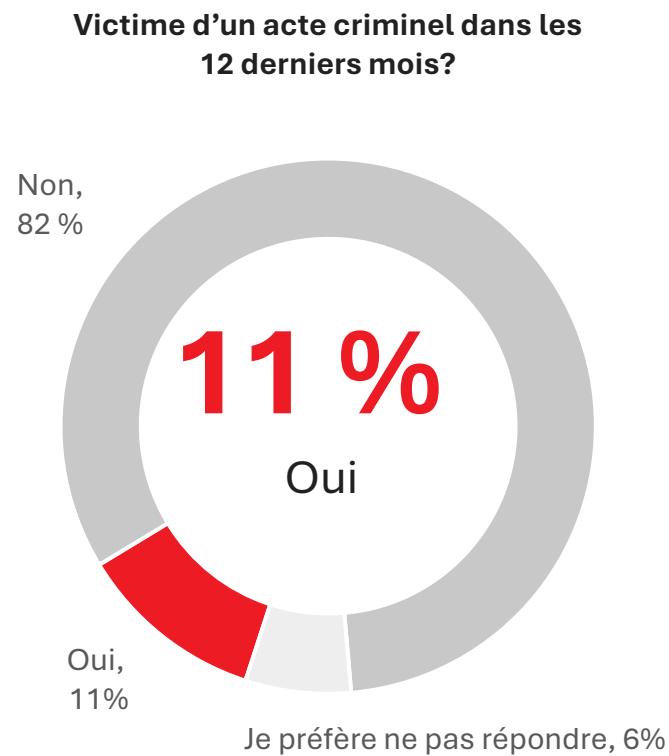


Statistiquement plus **élevé/faible** que le reste de l'échantillon. Autres réponses ayant obtenu moins de 4 % non indiquées.

Q16b. Pouvez-vous expliquer pourquoi vous avez choisi cette réponse? Base : personnes ayant été en contact avec la police dans les 12 derniers mois et insatisfaites des services. n = 110. Question ouverte et réponses codées.

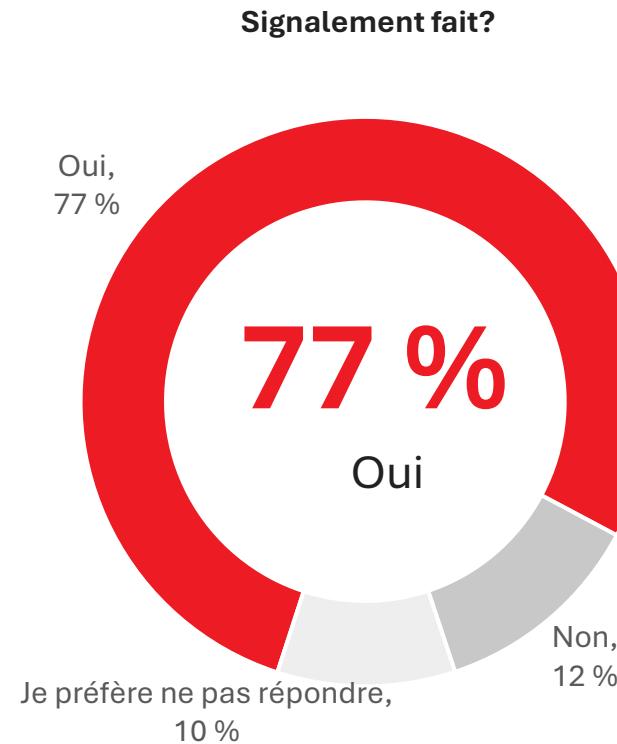
Victimes d'actes criminels à l'Î.-P.-É.

Une personne répondante sur 10 a été victime d'un acte criminel dans les 12 derniers mois.



Signalement des actes criminels

Parmi les victimes d'actes criminels, plus des trois quarts d'entre elles ont fait un signalement; chez celles ne l'ayant pas fait (une sur 10), la principale raison invoquée était qu'elles ne croyaient pas que la police pouvait les aider.



Pourquoi aucun signalement n'a été fait?*

- Je ne pensais pas que la police pourrait faire quoi que ce soit.
- Je n'ai pas cru qu'il valait la peine de signaler l'incident à la police.
- Je manque de confiance dans la police.
- Il n'était pas facile de le faire.
- J'avais peur des conséquences.

Recommandations à la police sur l'amélioration des services à la collectivité

À la question ouverte leur demandant de formuler une recommandation à la police pour améliorer les services à la collectivité, la réponse la plus fréquente invitait les services policiers à se montrer plus visibles dans leur collectivité.



Statistiquement plus élevé/faible que le reste de l'échantillon. Autres réponses ayant obtenu moins de 3 % non indiquées.

Q21. Lorsque vous pensez à la police dans votre collectivité, si vous pouviez faire une recommandation sur la façon dont elle pourrait améliorer les services offerts, quelle serait-elle? n= 817. Question ouverte et réponses codées.

4

Autres considérations

Autres considérations

Figurent ci-dessous les autres considérations dégagées par Leger pour les services policiers de l'Î.-P.-É. d'après les données, mais il est à noter que ces suggestions ne tiennent pas compte des budgets, ni des ressources, ni des projets prévus du gouvernement, qui doit s'en servir pour orienter les services à la lumière de ses données internes et de son discernement.

Amélioration des services policiers locaux : Cette considération découle du constat selon lequel 45 % des Insulaires sont d'avis que la police fait globalement du bon travail et quelque 22 % estiment que son travail est mauvais ou médiocre, ce qui porte à croire qu'une approche davantage axée sur la collectivité, prévoyant le développement de relations et le renforcement de la présence policière, serait de mise pour améliorer l'image des services policiers. Comme il est mentionné à la page 9 du rapport, nous suggérons d'élaborer une stratégie de communication pour améliorer l'opinion de la population.

Prévention ciblée des actes criminels : Près de 8 Insulaires sur 10 s'inquiètent de la conduite dangereuse et avec facultés affaiblies, 73 % des vols à domicile et des vols automobiles et quelque 67 %, des crimes touchant les biens.

Formation et affectation des ressources en matière de santé mentale et de consommation de substances : Le fait que seulement 26 % des Insulaires soient satisfaits du travail de la police en matière de consommation de substances et de santé mentale met en lumière la nécessité d'offrir des formations spécialisées et d'optimiser l'affectation des ressources dans ces domaines. Si 34 % des Insulaires sont insatisfaits, la plus grande proportion d'entre eux – 36 % – sont neutres, ce qui indique que leur opinion n'est pas arrêtée. On peut donc en conclure que si la police s'efforce actuellement de s'améliorer dans ces domaines, la population n'en est pas au courant. Outre l'amélioration des services, il est crucial de bien informer le public pour faire de la sensibilisation et faire preuve de transparence, le tout dans un souci d'amélioration continue.

Principales préoccupations des Insulaires

Conduite dangereuse et avec facultés affaiblies : Comme 79 % des Insulaires se disent grandement préoccupés par la conduite dangereuse et avec facultés affaiblies, et que 45 % ne sont pas satisfaits du travail de leur service de police local dans ce domaine, les services policiers de l'Î.-P.-É. devraient envisager de se concentrer sur cet enjeu en intensifiant leurs activités d'application de la loi et en menant des campagnes de sécurité publique.

Trafic de drogue et crimes contre les biens : En tout, 41 % des Insulaires ne sont pas satisfaits de ce que fait la police pour lutter contre le trafic de drogue et les crimes contre les biens (37 %), ce qui indique qu'il s'agit d'enjeux urgents qui nécessitent des interventions ciblées.

Engagement de la police auprès des collectivités

Développement de relations : Seulement 34 % des Insulaires sont d'avis que la police fait du bon travail pour établir et entretenir des relations avec la collectivité, ce qui porte à croire que des stratégies plus proactives sont nécessaires, particulièrement auprès de groupes sous-représentés, notamment les jeunes, les personnes d'origines diverses et les personnes âgées.

Perception publique : Même si 45 % des Insulaires estiment que la police fait du bon ou de l'excellent travail, il y a encore des progrès à faire, en particulier concernant la confiance et la communication avec la population au sujet de différents enjeux, comme la consommation de drogues et les crimes violents.

Occasions de développement de liens avec la population

Intensification du rayonnement communautaire : Encore une fois, il est important de continuer à tisser des relations et d'améliorer l'engagement communautaire en s'impliquant auprès des jeunes, des personnes d'origines diverses et des personnes âgées.

Meilleure transparence : Il faut tenir régulièrement le public au courant du travail de la police, particulièrement en ce qui concerne le trafic de drogue, la sécurité routière, les crimes motivés par la haine et la violence fondée sur le genre, afin de mieux répondre aux attentes de la population et de faire connaître le travail des services policiers.

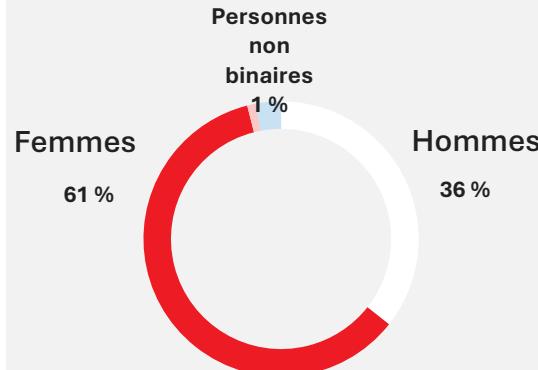
Renforcement des partenariats : La collaboration avec les services sociaux et les organismes locaux, surtout en matière de santé mentale et de dépendances – des domaines où le taux d'insatisfaction est de 34 % –, peut contribuer à combler le fossé entre les pratiques policières et les besoins communautaires.

Prise en compte de la rétroaction de la population : Les services policiers devraient envisager de se doter de mécanismes de rétroaction permanents afin de s'adapter aux préoccupations du public, particulièrement en ce qui concerne des domaines comme la sécurité routière et les crimes contre les biens, où le taux d'insatisfaction est considérable.

5

Profil des personnes répondantes

Toutes les personnes répondantes; n = 926

Genre**Comté**

Comté de Kings	11 %
Comté de Queens	66 %
Comté de Prince	21 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

Collectivité

Une grande ville	41 %
Une petite ville	19 %
Une collectivité rurale	39 %
Une collectivité des Premières Nations	< 1 %

Âge

18-34	11 %
35-54	39 %
55+	50 %

Ethnicité

Personne blanche	89 %
Autochtone (Premières Nations, personne métisse ou inuite)	3 %
Je préfère ne pas répondre	9 %

Service de police

Service de police de Charlottetown	29 %
Service de police de Kensington	3 %
Service de police de Summerside	9 %
GRC	57 %